

## Aïkido Charleville-Mézières Ardennes

Contact : [www.aikido-charleville-mezieres.org](http://www.aikido-charleville-mezieres.org) / 06.79.01.58.11

### PLANNING DES COURS de Septembre 2026 à Juin 2027 :

**Le début des cours se fera à partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026 au Dojo du Château**

(Place du Château derrière la basilique de Mézières, à Charleville-Mézières)

**3 cours d'essais gratuits pour les personnes intéressées**

- Cours Aïkido Jeunes dès 7 ans : Mardis de 17h45 à 19h
- Cours pour tous (sénior, adultes, étudiants et ados dès 14ans) :
  - Aïkido Mardis de 10h à 11h30 +  Aïkido Jedis de 10h à 11h30
  - Aïkido Mardis de 19h à 20h30 +  Aïkido Jedis de 18h30 à 20h
  - AïkiTaïso Mercredi de 17h45 à 18h45
- Préparations examens : Mercredis de 19h à 20h (≥ 16 sept. et ≥ 3<sup>e</sup> Kyu)

(Pas des cours enfants aux vacances scolaires et pour tous aux vacances de Noël et jours fériés)

### DOCUMENTS A APPORTER POUR L'INSCRIPTION :

- La fiche d'inscription ci-contre pour tous, à remplir et signer,**
- La copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido, ou le questionnaire de santé sous certaines conditions :**
  - o Mineurs : questionnaire autorisé (selon les réponses)
  - o Adultes et seniors : questionnaire autorisé uniquement en cas de renouvellement de licence et si votre certificat médical à moins de 3 ans.
- L'autorisation parentale annuelle pour chaque mineur, dès le premier cours, à signer**
- Le règlement annuel en totalité dès l'inscription :**

La licence fédérale FFAB (timbre licence) ne sera faite qu'une fois le règlement reçu.

Tarif par pratiquant(e)	Enfant né ≥ 01/06/2013	Ado et Etudiant	Adulte et Sénior
Licence Fédérale Aïkido/AïkiTaïso	30	45 €	45
Cotisation Club Aïkido	63 €	84 €	120 €
<b>Année complète Aïkido</b>	<b>= 93 €</b>	<b>= 129 €</b>	<b>= 165 €</b>
Année complète - réduc. Famille 15€	78	114	150
Inscription au 1 <sup>er</sup> décembre	72	101	125
Inscription au 1 <sup>er</sup> mars	51	73	85
Inscription au 1 <sup>er</sup> juin ou Aïkitaïso	Licence seulement		

**Moyens de règlement :**  chèque(s) à l'ordre de Aïkido Charleville-Mézières Ardennes,  
 virement : FR76 1027 8029 0000 0157 6694 087 (à partir du 1<sup>er</sup> septembre, libellé au nom du pratiquant). Espèces et chèque ancv possible.

## Aïkido Charleville-Mézières Ardennes FICHE D'INSCRIPTION saison 2026-2027



**Renouvellement : remplir les cases vertes\* si aucun autre changement**

\* **NOM (M, Mme, Mlle) :**

\* **Prénom :**

**Nationalité (si non Française) :**

**Adresse :**

**Code postal : Ville :**

**N° Mobile  
N° Tél. 2/**

**email 1/  
email 2/**

**Date de naissance : Lieu :**

\***Date certificat médical (ou questionnaire de santé) :**

**Par quel moyen vous avez connu le club (pour les nouveaux inscrits) ?**

\***Droit de diffusion de mon image :  OUI /  NON**

\***Moyen de paiement : Montant (€) :**  
Code Pass'Sport :

**Cours envisagés : Enfant / Sénior mardi-jeudi / Adulte mardi-jeudi / Prépa**

**Connecté au Whatsapp et Facebook du club :  OUI /  NON**

J'emporte l'adhésion au règlement intérieur en vigueur affiché au dojo,

\***Date :**

\***Signature :**

=> À rendre à l'enseignant ou au siège social (125 Bd Gambetta 08000 Charleville-M)

# AÏKIDO CHARLEVILLE MEZIERES ARDENNES ACMA

## REGLEMENT INTERIEUR 2026-2027- version du 30/05/2026



### 1. LICENCE FEDERALE

C'est une licence-assurance obligatoire pour tous. Le coût en est fixé par la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (FFAB) chaque année : Enfants (né à partir du 1<sup>er</sup> Juin 2013) : 30€, sinon 45€ - adultes : 45€ - dirigeants : 60€.

### 2. LICENCE DIRIGEANT

Elle est obligatoire pour les enseignants titulaires et enseignants suppléants en possession d'un diplôme d'enseignant reconnu par le Ministère des sports. Le surcoût de la licence dirigeant par rapport à la licence adulte, est réglé par le club.

### 3. PASSEPORT

Le Passeport est la propriété du licencié qui en est responsable. Il doit y inscrire les informations le concernant et à les mettre à jour. Il doit y faire valider son certificat médical par son médecin. Il est à confier au secrétariat pour l'apposition du timbre licence annuel, la mise à jour des grades et autres éléments.

### 4. COTISATION ANNUELLE CLUB

Elle est payable au moment de l'inscription, en plus de la licence. Elle est fixée par le Conseil d'Administration.

Pour l'AïkiTaiso elle est à zéro €. Pour l'Aïkido, elle s'élève à

- 63 € pour les enfants (né à partir du 1<sup>er</sup> Juin 2013),
- 84 € pour les étudiants ou les enfants (né avant le 1<sup>er</sup> Juin 2013),
- 120 € pour les adultes et sénior(e)s,
- Extérieurs réguliers au club : cotisation normale selon la catégorie (sauf le mercredi qui est ouvert aux autres clubs)
- Réduction pour pratiquants de la même famille : -15€ sur la cotisation annuelle par pratiquant, non cumulable avec :
- Dégressivité selon le mois d'inscription : ≥ décembre : 2/3 de cotisation, ≥ mars : 1/3 de cotisation ≥ juin : gratuite
- Les extérieurs au club de passage sont les bienvenus sur présentation du passeport avec licence et certificat à jour.
- Membres d'honneur : dispensés de cotisation.

Le règlement de la licence et des cotisations se fait en totalité à l'inscription, en espèce, virement bancaire ou plusieurs chèques, ou Pass'sport et Chèques ANCV sont acceptés en complément.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de démission, abandon, exclusion, ou d'annulation de cours.

Les autres cas seront examinés par le Conseil d'Administration.

### 5. REGLEMENT

Nous suivons les directives sanitaires ministérielles, fédérales et municipales en vigueur. Pour monter sur les tatamis, il est obligatoire de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Aïkido de moins de trois mois, ou le questionnaire de santé sous certaines conditions. Pour les plus de 50 ans un électrocardiogramme est obligatoire. Il est demandé, dès le premier cours d'apporter la feuille d'inscription, le règlement, le certificat médical (ou le questionnaire), et l'autorisation parentale pour les licenciés mineurs. Les débutants pourront effectuer trois cours d'essais gratuits, ils seront assurés par l'assurance du club (MAIF). La tenue obligatoire pour les cours d'essais est le survêtement puis le kimono ensuite. Aucun signe distinctif ni objet, n'est autorisé.

#### Les locaux

La seule pratique autorisée est celle de l'Aïkido. Seuls les licenciés dirigeants, responsables des cours titulaires, remplaçants titulaires ou assistants peuvent posséder un trousseau de clés du Dojo, après avoir signé un reçu.

Le matériel individuel, nettoyé et rangé dans un étui personnel, ne peut être utilisé que par son propriétaire. Le matériel club ne peut quitter le Dojo sans l'autorisation.

Chaque membre du club se doit de participer à la propreté du Dojo, utiliser les poubelles, maintenir le tatami et ses abords propres. **Les aikidokas ne peuvent pénétrer sur le tatami qu'en parfait état de propreté, notamment en ce qui concerne les pieds, les mains, les ongles et le kimono ou survêtement lavé entre chaque séance.**

Il est interdit de circuler pieds nus aux abords du tapis. Tout licencié doit se munir d'une paire de sandales qui restera au bord du tatami. Pour les femmes, un top est obligatoire sous la veste de kimono.

Le club dégage sa responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet ou de vêtement.

#### Engagement moral

Les règles de pratique de la fédération affichées au Dojo doivent être connues et respectées par tous. Chaque licencié, ou son responsable légal, doit savoir que l'accès au Dojo, ou en déplacement, pourra lui être refusé si son comportement, ses propos, son état (alcool, stupéfiants), sa tenue, sont cause de troubles nuisant au bon déroulement des cours, et ce temporairement sur décision du responsable présent, ou définitivement sur décision du Conseil d'Administration.

Le contenu des cours d'aïkido est déterminé par l'enseignant responsable, et tout pratiquant doit s'y conformer.

### 6. LES STAGES

Les stages à Charleville-Mézières organisés par le club sont inclus dans la cotisation (sauf le stage du 4 oct.2025), pour les adhérents du club qui auront réglé la cotisation, et payant au tarif fédéral pour les extérieurs.

Calendriers disponibles sur le site et panneau d'affichage.

**L'autorisation parentale est obligatoire** pour les déplacements avec des mineurs pour les stages extérieurs.

Le remboursement Mappy pour le conducteur des frais de déplacement groupé de 4 personnes et formation BF.

Le certificat médical tamponné sur le passeport est obligatoire pour tous, les dates et lieux des stages évoluent.

Le club décline toute responsabilité lors des stages à l'extérieur effectué par un enseignant qui n'est pas du club.

### 7. HORAIRES DES COURS, SPECIFICITE ET RESPONSABLES

Ces horaires sont valables de septembre 2026 à juin 2027, hors jours fériés.

Le Dojo est fermé pour tous du lundi 21 décembre 2026 au vendredi 1 janvier 2027 inclus.

Le cours enfants n'a pas lieu pendant les vacances scolaires.

Il se peut que la salle soit fermée à d'autres moments sur décision de la mairie, qui en est propriétaire.

**Titulaire et responsable technique du club :** M. Jean-Luc DELABY 7<sup>ème</sup> dan, brevet d'état 1<sup>er</sup> degré.

**Enseignants titulaires disposant du brevet fédéral Aikido :** Dominique LENOIR 6<sup>ème</sup> dan,

THEVENIN Etienne 4<sup>ème</sup> dan, Fuad TAGIYEV 4<sup>ème</sup> dan, Jean-François TOFFOLETTI 3<sup>ème</sup> dan,

Bruno DEGUET 3<sup>ème</sup> dan, Myriam MARTIN 2<sup>ème</sup> dan, Zhe ZHANG 2<sup>ème</sup> dan, Patrice TUOT 1<sup>er</sup> dan

**Assistant :** Jean-Sébastien RALAZAMAHLEO 3<sup>ème</sup> dan, Joy FRAUENFELDER 2<sup>ème</sup> Kyu

**AïkiTaiso :** Marie-France ORY

Lundi	Matin	Créneau réservé pour cours éventuel	Seuls les enseignants membres de la commission technique du club, possédant le BF, le CQP, le BE ou le BIFA et la licence dirigeant sont autorisés à encadrer les cours d'Aikido
		18h-20h	
MARDI	10h-11h30	Cours Aikido tous niveaux (senior(e)s, adultes)	
	17h45-19h	Cours Aikido Jeunes dès 7 ans	
	19h-20h30	Cours Aikido tous niveaux (sénior, adultes, jeunes dès 14 ans)	
MERCREDI	17h45 – 18h45	Cours AïkiTaiso pour tous	
	19h-20h	Préparation examens interclubs (3 <sup>ème</sup> Kyu minimum)	
JEUDI	10h-11h30	Cours Aikido tous niveaux (senior(e)s, adultes)	
	18h30-20h	Cours Aikido Adultes et Ados tous niveaux	
VENDREDI	18h30-20h	Créneau réservé pour cours éventuel	
Weekend		Stages ponctuels	

COURS EN JUILLET : SELON DISPONIBILITES DES ENSEIGNANTS ET DE LA SALLE.

CERTAINS COURS PEUVENT ETRE ANNULES SUR DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION TECHNIQUE.

### 8. LISTE DES MEMBRES D'HONNEUR

Le président, le trésorier, le secrétaire du club ainsi que les enseignants titulaires.

### 9. PRISE EN CHARGE DES MINEURS

La prise en charge des mineurs ne se fait que dans le Dojo et aux horaires d'entraînement. Les parents sont tenus de récupérer leurs enfants mineurs dans le Dojo dès la fin de l'entraînement, et de suivre les mesures sanitaires. Le club décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident concernant les mineurs déposés et/ou récupérés hors du Dojo, et/ou en dehors des horaires d'entraînement. Chacun parent de mineur doit fournir à l'inscription une **autorisation parentale** par enfant.

### 10. PASSAGES DE GRADES

Les passages de grades se font : au club à l'assiduité : 5<sup>ème</sup> kyu (+20 cours), 4<sup>ème</sup> kyu (+30 cours) et 3<sup>ème</sup> Kyu (+40 cours), examen club +3 stages obligatoires du calendrier officiel pour le 2<sup>ème</sup> Kyu, le 1<sup>er</sup> Kyu et le 1<sup>er</sup> dan sénior.

Pour le 1<sup>er</sup> dan et au-delà les passages sont gérés par la fédération.

Le port du Hakama est autorisé dès le 6<sup>ème</sup> kyu pour les adultes et séniors et 3<sup>ème</sup> kyu pour les enfants.

### 11. GESTION

Toute dépense de plus de 400 € doit être autorisée par le conseil d'administration.

### 12. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les bulletins de candidature doivent être déposés au siège social 3 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les absences aux réunions doivent être signalées au bureau.

### 13. CONTROLE ANTI-DOPAGE

À tout moment, le Ministère de la Jeunesse et des Sports est en droit d'effectuer des contrôles, que ce soit lors d'entraînements, de stages ou de passages de grades. La responsabilité individuelle de chacun est engagée.

### 14. DOJO ET OCCUPATION

Le dojo est la salle du Château (Place du Château à Charleville-Mézières). Elle est la propriété de la ville de Charleville-Mézières qui met cette installation à la disposition du club. Les horaires d'utilisation (±30 minutes par rapport au horaires des cours du tableau ci-dessus) sont à respecter avec rigueur, et uniquement pour la pratique de l'aïkido.

### 15. ASSURANCE

Le club a souscrit une assurance multirisque auprès de la MAIF, pour couvrir les locaux et biens, la responsabilité civile, la responsabilité d'organisation. De plus le club dispose d'un forfait Sport couvrant les personnes venant essayer l'aïkido.

### 16. MISE A JOUR

Ce règlement intérieur peut être modifié à tout moment sur décision du conseil d'administration.



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** » pour Majeur

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception* et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

**Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Je soussigné, (nom et prénom) .....  
atteste avoir répondu sincèrement aux présentes questions et être dans ma  
période de validité de 3 ans de mon certificat médical, daté du .....

Signature :

Fait le ....., à .....

*Un exemplaire est à fournir au secrétariat du club. Conserver une copie pour vos stages.*



# Aïkido 合氣道

## Charleville-Mézières Ardennes

Adapté à tous et sans compétition

Essais gratuits les mercredis de juillet 2026  
(18h30-20h) Place du Château à Charleville-M

Horaire à partir du  
1er septembre 2026

- AïkiTaïso pour tous  
Mercredi 17h45-18h45

- Aïkido pour tous  
Mardis 10h-11h30  
Mardis 19h-20h30  
Jeudis 10h-11h30  
Jeudis 18h30-20h

- Aïkido Enfants dès 7 ans  
Mardis 17h45-19h

[www.Aikido-Charleville-Mezieres.org](http://www.Aikido-Charleville-Mezieres.org) / sms: 06.79.01.58.11



# Aïkido 合氣道

## Charleville-Mézières Ardennes

Adapté à tous et sans compétition

Essais gratuits les mercredis de juillet 2026  
(18h30-20h) Place du Château à Charleville-M

Horaire à partir du  
1er septembre 2026

- AïkiTaïso pour tous  
Mercredi 17h45-18h45

- Aïkido pour tous  
Mardis 10h-11h30  
Mardis 19h-20h30  
Jeudis 10h-11h30  
Jeudis 18h30-20h

- Aïkido Enfants dès 7 ans  
Mardis 17h45-19h

[www.Aikido-Charleville-Mezieres.org](http://www.Aikido-Charleville-Mezieres.org) / sms: 06.79.01.58.11



# Aïkido 合氣道

## Charleville-Mézières Ardennes

Adapté à tous et sans compétition

Essais gratuits les mercredis de juillet 2026  
(18h30-20h) Place du Château à Charleville-M

Horaire à partir du  
1er septembre 2026

- AïkiTaïso pour tous  
Mercredi 17h45-18h45

- Aïkido pour tous  
Mardis 10h-11h30  
Mardis 19h-20h30  
Jeudis 10h-11h30  
Jeudis 18h30-20h

- Aïkido Enfants dès 7 ans  
Mardis 17h45-19h

[www.Aikido-Charleville-Mezieres.org](http://www.Aikido-Charleville-Mezieres.org) / sms: 06.79.01.58.11



# Aïkido 合氣道

## Charleville-Mézières Ardennes

Adapté à tous et sans compétition

Essais gratuits les mercredis de juillet 2026  
(18h30-20h) Place du Château à Charleville-M

Horaire à partir du  
1er septembre 2026

- AïkiTaïso pour tous  
Mercredi 17h45-18h45

- Aïkido pour tous  
Mardis 10h-11h30  
Mardis 19h-20h30  
Jeudis 10h-11h30  
Jeudis 18h30-20h

- Aïkido Enfants dès 7 ans  
Mardis 17h45-19h

[www.Aikido-Charleville-Mezieres.org](http://www.Aikido-Charleville-Mezieres.org) / sms: 06.79.01.58.11

